

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe LabelVie publie son Rapport Financier Annuel 2022

Le Groupe LabelVie a le plaisir d'annoncer la publication de son rapport financier annuel 2022. Présentant les performances financières du Groupe et revenant sur les faits marquants de l'exercice 2022, ce rapport est consultable sur notre site web : www.labelvie.ma

Principes et règles de consolidation

1- Référentiel comptable

Les comptes consolidés de LabelVie S.A. sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

2- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe LabelVie S.A englobent les entreprises suivantes :

- Hypermarché LV, S.A.S sur laquelle la société Label'Vie S.A exerce un contrôle de 95%.
- Maxi LV, S.A.S, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 95%.
- Service - LV, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- Mobi Market, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- LBV Suisse, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- SILAV, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle conjoint de 50%.
- LBV EX, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- BENIZNASSEN BUSINESS CENTER, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.

Périmètre de consolidation du Groupe LabelVie

NOM DE SOCIETE	2021			2022		
	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT	METHODE DE CONSOLIDATION	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
LABEL'VIE, S.A			SOCIETE MERE (*)			SOCIETE MERE (*)
HLV	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE
MAXI LV S.A.S	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE
SERVICE - LV	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MOBI MARKET	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
LBV SUISSE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
SILAV	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	50%	50%	INTEGRATION PROPORTIONNELLE
LBV EX	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
BENIZNASSEN BUSINESS CENTER	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE

(*) Établissement consolidant

3- Méthodes de consolidation

Les entreprises contrôlées par le groupe LabelVie sont consolidées par intégration globale. LabelVie contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Les sociétés HLV, MAXI LV, Service LV, Mobi Market, LBV Suisse, LBV EX, et Beniznassen Business Center sont intégrées globalement. La société SILAV est consolidée par intégration proportionnelle.

Les deux entités foncières Aradei Capital et Terramis, détenues respectivement à 37,62% et 100%, sont gérées et contrôlées par un Asset Manager Indépendant, de manière totalement autonome des actionnaires de la société. Les titres détenus dans ces entités sont considérés comme des placements financiers. De ce fait, elles sont hors périmètre de consolidation.

4- Opérations réciproques

Les comptes réciproques résultant d'opérations internes au groupe sont annulés.

5- Principales règles d'évaluation

- **Ecarts d'acquisition** : les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs des entreprises des entreprises acquises sont présentées sous la rubrique " Ecarts d'acquisition ".
- **Immobilisations incorporelles** : elles se composent principalement des autres charges à répartir, des Fonds de commerce, logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition. Les logiciels et autres charges à répartir sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- **Immobilisations corporelles** : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 5 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.
- **Immobilisations financières** : sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements à plus d'un an comptabilisés à leur valeur d'acquisition.
- **Dettes en monnaies étrangères** : sont comptabilisées au cours figurant sur la D.U.M d'entrée, à la date de clôture de l'exercice les différences latentes de change sont comptabilisées en écart de conversion. La provision sur écarts défavorables est prise en considération dans le compte de résultat.

6- Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

BILAN - ACTIF (Modèle normal)				
ACTIF	EXERCICE			EX PRECEDENT Net
	BRUT	AMORT-PROV.	NET	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)				
- FRAIS PRELIMINAIRES				
- CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
- PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 045 770 584,88	649 641 182,31	1 396 129 402,57	1 162 389 071,48
. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400 563 343,36	586 357 485,91	814 205 857,45	690 376 658,12
. BREVETS, MARQUES, DROITS & VAL. SIMILAIRES	88 325 692,34	63 283 696,40	25 041 995,94	23 934 307,22
. FONDS COMMERCIAL	439 838 087,10		439 838 087,10	424 838 087,10
. ECART D'ACQUISITION	117 043 462,08		117 043 462,08	23 240 019,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 237 245 366,89	1 334 438 059,40	2 902 807 307,49	3 464 020 067,56
. TERRAINS	480 674 781,98		480 674 781,98	922 213 467,14
. CONSTRUCTIONS	743 067 530,79	129 815 464,75	613 252 066,04	991 155 434,94
. INSTAL. TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	1 206 431 676,45	622 560 475,62	583 871 200,83	514 470 148,53
. MATERIEL DE TRANSPORT	1 742 358,13	1 572 162,06	170 196,07	235 564,16
. MOBILIER, MAT. DE BUREAU ET AMENAG. DIVERS	1 353 089 462,91	524 387 878,18	828 701 584,73	689 054 673,60
. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 815 403,82	56 102 078,79	66 713 325,03	52 640 420,96
. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	329 424 152,81		329 424 152,81	294 250 358,23
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	2 248 443 770,09		2 248 443 770,09	1 096 611 869,67
. PRETS IMMOBILISES				
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	33 345 771,10		33 345 771,10	32 881 366,06
. TITRES DE PARTICIPATION	2.215.046.998,99		2.215.046.998,99	1.063.730.503,61
. AUTRES TITRES IMMOBILISES	51.000,00		51.000,00	
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
. DIMINUTION DES CREANCES IMMOBILISEES				
. AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT				
TOTAL I = (A + B + C + D + E)	8 531 459 721,86	1 984 079 241,71	6 547 380 480,15	5 723 021 008,71
STOCKS (F)				
. MARCHANDISES	2 328 796 057,42	4 006 473,72	2 324 789 583,70	1 941 424 350,19
. MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	20 828 512,67		20 828 512,67	18 270 369,08
. PRODUITS EN COURS	107 431 919,62		107 431 919,62	
. PROD. INTERMEDIAIRES & PROD. RESIDUELS				
. PRODUITS FINIS				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 844 315 879,66	50 912 890,77	1 793 402 988,89	1 587 371 918,93
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	207 205 249,80		207 205 249,80	165 530 611,04
. CLIENTS ET COMPTES RATACHES	776 920 570,46	50 912 890,77	726 007 679,69	626 117 388,13
. PERSONNEL	13 891 175,25		13 891 175,25	11 966 799,21
. ETAT	695 799 412,82		695 799 412,82	685 273 761,00
. COMPTES D'ASSOCIES	0,00			5 850 000,00
. AUTRES DEBITEURS	148 682 062,26		148 682 062,26	86 964 222,14
. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 817 409,08		1 817 409,08	5 669 137,41
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	236 845 278,87		236 845 278,87	218 565 449,14
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	961 907,09		961 907,09	120 285,25
(ELEMENTS CIRCULANTS)				
TOTAL II (F + G + H + I)	4 539 179 555,33	54 919 364,49	4 484 260 190,84	3 765 752 372,59
TRESORERIE - ACTIF				
. CHEQUES ET VALEURS A ENCAISSER	68 210 317,05		68 210 317,05	45 912 662,80
. BANQUES, T.G E C.P	680 027 776,72		680 027 776,72	656 049 632,20
. CAISSES, REGIES ET ACCREDITIFS	17 072 615,60		17 072 615,60	16 425 008,71
TOTAL III	765 310 709,37		765 310 709,37	718 387 303,71
TOTAL GENERAL (I + II + III)	13 835 949 986,55	2 038 998 606,20	11 796 951 380,35	10 207 160 685,01

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)				
	OPERATIONS		TOTALS EXERCICE (1+2)	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ant (2)		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. VENTE DE MARCHANDISES EN L'ETAT	12 567 295 377,14		12 567 295 377,14	10 633 946 219,50
. VENTES DE BIENS ET SERVICES PRODUITS	1 379 526 872,90		1 379 526 872,90	1 124 295 803,75
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 946 822 250,04		13 946 822 250,04	11 758 242 023,25
. VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS (+ -)				
. IMMOB. PROD. PAR L'ESE PR ELLE MEME				
. SUBVENTION D'EXPLOITATION				
. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
. REPRISSES D'EXPLOIT. ; TRANSFERTS DE CHARGES	175 349 889,54		175 349 889,54	142 853 645,19
TOTAL I	14 122 172 139,58		14 122 172 139,58	11 901 095 668,44
CHARGES D'EXPLOITATION				
. ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISE	11 098 119 673,10		11 098 119 673,10	9 337 091 124,37
. ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES	270 409 361,82	-78 005,96	270 331 355,86	224 197 411,66
. AUTRES CHARGES EXTERNES	813 807 811,29	-141 097,01	813 666 714,28	651 808 331,56
. IMPOTS ET TAXES	78 451 458,15		78 451 458,15	76 593 793,03
. CHARGES DE PERSONNEL	645 682 160,98		645 682 160,98	574 510 150,06
. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
. DOTATION D'EXPLOITATION	464 080 284,25		464 080 284,25	406 135 580,25
TOTAL II	13 370 550 749,59	-219 102,97	13 370 331 646,62	11 270 336 390,93
RESULTATS D'EXPLOITATION III (I-II)	751 621 389,99	219 102,97	751 840 492,96	630 759 277,51
PRODUITS FINANCIERS				
. PROD. TITRES PARTICIP. & AUTRES PROD. IMM.	87 023 866,23		87 023 866,23	58 007 495,25
. GAINS DE CHANGE	1 961 648,24		1 961 648,24	1 761 745,83
. INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	53 814 091,12		53 814 091,12	88 426 665,96
. REPRISSE FINANCIERES TRANSFERTS DE CHARGES	13 895 159,69		13 895 159,69	4 649 758,15
TOTAL IV	156 694 765,27		156 694 765,27	152 845 665,19
CHARGES FINANCIERES				
. CHARGES D'INTERETS	130 211 077,13		130 211 077,13	136 618 109,82
. PERTES DE CHANGE	6 707 413,65		6 707 413,65	1 124 670,29
. AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 551 128,62		1 551 128,62	2 208 646,84
. DOTATIONS FINANCIERES	961 888,13		961 888,13	120 266,29
TOTAL V	139 431 507,53		139 431 507,53	140 071 693,24
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	17 263 257,74		17 263 257,74	12 773 971,95
RESULTAT COURANT (III + VI)	768 884 647,73	219 102,97	769 103 750,70	643 533 249,45
PRODUITS NON COURANTS				
. PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION	1 216 152 805,27		1 216 152 805,27	2 780 775,43
. SUBVENTION D'EQUILIBRE				
. REPRISSES SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				
. AUTRES PRODUITS NON COURANTS	949 546,01	914 280,63	1 863 826,64	553 017,32
. REPRISSES NON COURANTES TRANSFERTS CHARGES	10 716 683,33		10 716 683,33	1 073 358,87
TOTAL VIII	1 227 819 034,61	914 280,63	1 228 733 315,24	4 407 151,62
CHARGES NON COURANTES				
. VALEURS NETTES D'AMORT IMMOB CEDEES	925 559 866,43		925 559 866,43	3 410 421,81
. SUBVENTIONS ACCORDEES				
. AUTRES CHARGES	62 016 082,05		62 016 082,05	52 994 005,78
. DOTATIONS NON COURANTES AUX AMORT & PROV	44 753 506,68		44 753 506,68	8 941 455,29
TOTAL IX	1 032 329 455,15		1 032 329 455,15	65 345 882,88
RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	196 403 860,09		196 403 860,09	-60 938 731,26
RESULTAT AVANT IMPOT (VII + X)	965 507 610,79		965 507 610,79	582 594 518,19
IMPOTS SUR LES RESULTATS	203 135 902,77		203 135 902,77	165 410 310,23
RESULTAT NET (XI - XII)	762 371 708,02		762 371 708,02	417 184 207,96
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	15 507 600 220,09		15 507 600 220,09	12 058 348 485,25
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	14 745 228 512,07		14 745 228 512,07	11 641 164 277,29
RESULTAT NET PART DU GROUPE	748 351 937,18		748 351 937,18	407 238 219,25
RESULTAT NET DES MINORITAIRES	14 019 770,85		14 019 770,85	9 945 988,72

BILAN - PASSIF (Modèle normal)			
PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
CAPITAUX PROPRES			
. CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL (1)	289 395 700,00	283 896 200,00	
. MOINS : ACTIONNAIRES, CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
. CAPITAL APPELE DONT VERSE :			
. PRIME D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 125 022 899,19	1 150 523 764,19	
. ECARTS D'ACQUISITION			
. RESERVE LEGALE	28 389 620,00	28 389 620,00	
. AUTRES RESERVES (RESERVES CONSOLIDEES)	582 116 253,52	394 361 364,35	
. REPORT A NOUVEAU (2)	110 906 524,02	123 239 021,22	
. RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (2)			
. RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	748 351 937,18	407 238 219,25	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	2 884 182 933,91	2 387 648 189,00	
INTERETS MINORITAIRES (B)			
. INTERETS MINORITAIRES	55 913 221,03	41 893 450,19	
DETTES DE FINANCEMENT (C)			
. EMPRUNTS OBLIGATAIRES	1 909 285 738,29	2 014 285 714,29	
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	1 923 343 252,74	1 513 399 241,56	
PROV. DURABLES / RISQUES ET CHARGES (D)			
. PROVISIONS POUR RISQUES	13 758 670,80	12 924 274,16	
. PROVISIONS POUR CHARGES			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
. AUGMENTATION DES CREANCES IMMOBILISEES			
. DIMINUTION DES DETTES DE FINANCEMENT			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	6 786 483 816,77	5 970 150 869,20	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)			
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATACHES	4 301 085 441,43	3 638 178 833,09	
. CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	80 954 999,38	72 625 846,34	
. PERSONNEL	6 903 442,14	5 538 183,81	
. ORGANISMES SOCIAUX	24 396 630,84	19 143 610,72	
. ETAT	339 186 532,58	362 734 487,24	
. COMPTES D'ASSOCIES	2 769 790,64	276 990,19	
. AUTRES CREANCIERS	6 499 823,83	1 448 757,93	
. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	29 149 518,43	26 415 816,01	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	19 521 289,12	10 503 491,28	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)			
. DIMINUTION DES DETTES DE FINANCEMENT	95,19	143 799,19	
TOTAL II (F + G + H)	4 810 467 563,58	4 137 009 815,81	
TRESORERIE - PASSIF			
. CREDITS D'ESCOMPTE			
. CREDITS DE TRESORERIE	200 000 000,00	100 000 000,00	
. BANQUES (SOLDES CREDITEURS)			
TOTAL III	200 000 000,00	100 000 000,00	
TOTAL GENERAL I + II + III	11 796 951 380,35	10 207 160 685,01	

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 01^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Aux actionnaires de la Société Label Vie S.A.
Angle Av Mehdi Ben Barka et Av Annakhil,
Espace Les Lauriers, Hay Riad
Rabat – Maroc

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Label Vie et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD MAD 2 940 096** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 762 372**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1

Evaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière

Risque identifié	Réponse d'audit
Le groupe dispose d'un nombre important des contrats d'achats signés avec les fournisseurs comprenant des opérations de marge arrière (coopération commerciale, droits d'ouvertures, droits de rénovation,...) dont le calcul est basé sur les quantités achetées ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression des volumes d'achats; Compte tenu du grand nombre de contrats et des spécificités propres à chaque contrat, la correcte évaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière au regard des dispositions contractuelles et des volumes d'achats constituent un point clé de l'audit.	Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par le groupe sur le processus d'évaluation et de comptabilisation des opérations de marge arrière, apprécié leur conception et leur application et testé que ces contrôles ont fonctionné efficacement sur la base d'un échantillon de contrats. Nos autres travaux ont notamment consisté pour un échantillon de marge arrière à : - rapprocher les données utilisées dans le calcul des opérations de marge arrière avec les conditions commerciales figurant dans les contrats signés avec les fournisseurs ; - comparer les estimations faites au titre de l'exercice précédent avec les réalisations effectives correspondantes afin d'évaluer la fiabilité du processus d'estimation; - rapprocher les volumes d'affaires retenus pour calculer le montant des opérations de marge arrière attendu au 31 décembre 2022 avec les volumes d'affaires enregistrés dans les systèmes des achats du groupe ; - réaliser des procédures analytiques substantives sur les évolutions des opérations de marge arrière.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

2

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
 - Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Rabat, le 04 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Horwath Maroc Audit

World Conseil & Audit

HORWATH MAROC AUDIT
Tél: 05 37 77 46 76 / 71
Fax: 05 37 77 46 76
14, Rue Al Khataouat, Appl. N°5,
Agdal - Rabat

WORLD CONSEIL ET AUDIT
T2, Rue des Nations Unies, Appl. N°2,
Hay Riad, Rabat
Tél: 05 37 77 46 76 / 71
05 37 77 61 92

Adib BENBRAHIM
Associé

Omar Sekkat
Associé

3

BILAN - ACTIF (MODÈLE NORMAL)				
ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECED.
	BRUT	AMORT-PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 046 326 318,10	420 151 374,99	626 174 943,11	519 029 200,94
. FRAIS PRELIMINAIRES	41 838,00	39 454,53	2 383,47	4 171,07
. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	1 046 284 480,10	420 111 920,46	626 172 559,64	519 025 029,87
. PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	371 729 455,76	59 938 392,06	311 791 063,70	203 211 396,53
. IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DEVELOP.	-	-	-	-
. BREVETS, MARQUES, DROITS & VAL. SIMILAIRES	84 446 573,25	59 938 392,06	24 508 181,19	23 231 957,06
. FONDS COMMERCIAL	170 239 420,43	-	170 239 420,43	156 739 420,43
. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	117 043 462,08	-	117 043 462,08	23 240 019,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	2 801 227 625,90	814 559 502,49	1 986 668 123,41	2 480 935 889,90
. TERRAINS	278 759 273,62	-	278 759 273,62	653 664 523,93
. CONSTRUCTIONS	509 497 086,67	123 300 721,65	386 196 365,02	763 160 534,16
. INSTAL. TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	723 045 493,40	367 038 699,21	356 006 794,19	290 498 049,38
. MATERIEL DE TRANSPORT	1 725 673,18	1 556 432,88	169 240,30	226 991,59
. MOBILIER, MAT. DE BUREAU ET AMENAG. DIVERS	967 881 729,33	322 663 648,75	645 218 080,58	495 223 675,82
. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-
. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	320 318 369,70	-	320 318 369,70	278 162 115,02
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	2 465 132 900,11	2 465 132 900,11	1 397 751 638,22	-
. PRETS IMMOBILISES	-	-	-	-
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	16 526 466,52	-	16 526 466,52	15 804 480,00
. TITRES DE PARTICIPATION	2,448,555,433,59	-	2,448,555,433,59	1,381,947,158,22
. AUTRES TITRES IMMOBILISES	51,000,00	-	51,000,00	-
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
. DIMINUTION DES CREANCES IMMOBILISEES	-	-	-	-
. AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT	-	-	-	-
TOTAL I = (A + B + C + D + E)	6 684 416 299,87	1 294 649 269,54	5 389 767 030,33	4 600 928 125,59
STOCKS (F)	1 121 956 836,55	669 089,72	1 121 287 746,83	933 694 394,33
. MARCHANDISES	1 105 432 178,28	669 089,72	1 104 763 088,56	918 966 866,41
. MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	16 524 658,27	-	16 524 658,27	14 727 527,92
. PRODUITS EN COURS	-	-	-	-
. PROD. INTERMEDIAIRES & PROD. RESIDUELS	-	-	-	-
. PRODUITS FINIS	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 317 480 084,00	38 531 166,80	2 278 948 917,20	2 246 632 816,26
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTEES	104 876 132,81	-	104 876 132,81	75 219 035,28
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 545 498 850,97	38 531 166,80	1 506 967 684,17	1 511 616 285,49
. PERSONNEL	10 708 651,17	-	10 708 651,17	9 356 012,79
. ETAT	413 228 246,04	-	413 228 246,04	393 660 060,15
. COMPTES D'ASSOCIES	-	-	-	8 067 657,95
. AUTRES DEBITEURS	241 374 047,61	-	241 374 047,61	243 392 733,16
. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 794 155,40	-	1 794 155,40	5 321 031,44
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	175 424 678,87	-	175 424 678,87	218 520 449,14
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	816 074,51	-	816 074,51	115 395,98
(ELEMENTS CIRCULANTS)	-	-	-	-
TOTAL II (F + G + H + I)	3 615 677 673,93	39 200 256,52	3 576 477 417,41	3 398 963 055,71
TRESORERIE - ACTIF	671 190 235,20	-	671 190 235,20	601 051 503,56
. CHEQUES ET VALEURS A ENCAISSER	39 579 126,47	-	39 579 126,47	25 503 517,20
. BANQUES, T.G E C.P	621 876 711,76	-	621 876 711,76	566 365 991,99
. CAISSES, REGIES ET ACCREDITIFS	9 734 396,97	-	9 734 396,97	9 181 994,37
TOTAL III	671 190 235,20	-	671 190 235,20	601 051 503,56
TOTAL GENERAL (I + II + III)	10 971 284 209,00	1 333 849 526,06	9 637 434 682,94	8 600 942 684,86

BILAN - PASSIF (Modèle normal)			
PASSIF	EXERCICE	EXERC. PRECED	
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL (1)	289 395 700,00	283 896 200,00	
MOINS : ACTIONNAIRES, CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	
CAPITAL APPELE DONT VERSE :			
PRIME D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 125 022 899,19	1 150 523 764,19	
ECARTS DE REEVALUATION	-	-	
RESERVE LEGALE	28 389 620,00	28 389 620,00	
AUTRES RESERVES	-	-	
REPORT A NOUVEAU (2)	111 000 266,09	123 239 021,22	
RESULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (2)	-	-	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (2)	397 724 697,10	187 761 244,87	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 951 533 182,38	1 773 809 850,28	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	
DETTES DE FINANCEMENT	3 207 536 914,64	2 957 542 353,17	
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	1 909 285 738,29	2 014 285 714,29	
AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	1 298 251 176,35	943 256 638,88	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	5 938 776,89	5 786 680,76	
PROVISIONS POUR RISQUES	5 938 776,89	5 786 680,76	
PROVISIONS POUR CHARGES	-	-	
COMPTES DE LIAISON DES ETABLISSEMENTS ET SUCCURSALES			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF			
AUGMENTATION DES CREANCES IMMOBILISEES	-	-	
DIMINUTION DES DETTES DE FINANCEMENT	-	-	
TOTAL I (A + B + C + D + E)	5 165 008 873,91	4 737 138 884,21	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	4 253 213 338,52	3 753 418 509,57	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 447 508 184,14	1 968 627 228,54	
CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTEES	1 296 872,61	385 928,18	
PERSONNEL	715 178,26	561 086,80	
ORGANISMES SOCIAUX	17 234 109,45	13 813 093,39	
ETAT	227 121 101,87	267 890 747,62	
COMPTES D'ASSOCIES	552 132,69	276 990,19	
AUTRES CREDENCIERS	1 508 465 913,54	1 455 324 633,54	
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	50 319 845,96	46 538 801,31	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	19 212 470,51	10 335 615,98	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	-	49 675,10	
TOTAL II (F + G + H)	4 272 425 809,03	3 763 803 800,65	
TRESORERIE - PASSIF	200 000 000,00	100 000 000,00	
CREDITS D'ESCOMPTE	200 000 000,00	100 000 000,00	
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	
BANQUES (SOLDES CREDITEURS)	-	-	
TOTAL III	200 000 000,00	100 000 000,00	
TOTAL GENERAL I + II + III	9 637 434 682,94	8 600 942 684,86	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)				
	OPERATIONS		TOTAUX	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT (2)	EXERCICE (1+2)	
I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
. VENTE DE MARCHANDISES EN L'ETAT	6 232 252 099,38	-	6 232 252 099,38	5 338 751 496,94
. VENTES DE BIENS ET SERVICES PRODUITS	779 216 309,02	-	779 216 309,02	670 284 375,18
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 011 468 408,40	-	7 011 468 408,40	6 009 035 872,12
. VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS (+ -)	-	-	-	-
. IMMOB. PROD. PAR L' ESE PR ELLE MEME	-	-	-	-
. SUBVENTION D'EXPLOITATION	-	-	-	-
. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	-
. REPRISES D'EXPLOIT. ; TRANSFERTS DE CHARGES	149 889 703,32	-	149 889 703,32	113 941 233,39
TOTAL I	7 161 358 111,72	-	7 161 358 111,72	6 122 977 105,51
II - CHARGES D'EXPLOITATION				
. ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISE	5 452 874 312,12	-	5 452 874 312,12	4 632 231 727,34
. ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES	201 959 063,37	-	201 959 063,37	160 407 298,79
. AUTRES CHARGES EXTERNES	437 397 719,16	-	437 397 719,16	359 952 393,62
. IMPOTS ET TAXES	34 912 997,17	-	34 912 997,17	31 619 463,65
. CHARGES DE PERSONNEL	400 395 276,45	-	400 395 276,45	349 325 953,28
. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-	-	-	-
. DOTATION D'EXPLOITATION	311 886 836,41	-	311 886 836,41	270 457 985,39
TOTAL II	6 839 426 204,68	-	6 839 426 204,68	5 803 994 822,07
III - RESULTATS D'EXPLOITATION III (H-I)			321 931 907,04	318 982 283,44
IV - PRODUITS FINANCIERS				
. PROD. TITRES PARTICIP. & AUTRES PROD. IMM.	87 023 866,23	-	87 023 866,23	58 007 495,25
. GAINS DE CHANGE	1 512 273,36	-	1 512 273,36	1 282 744,10
. INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	56 216 484,38	-	56 216 484,38	97 392 084,85
. REPRISE FINANCIERES TRANSFERTS DE CHARGES	12 185 094,76	-	12 185 094,76	4 621 008,34
TOTAL IV	156 937 718,73	-	156 937 718,73	161 303 332,54
V - CHARGES FINANCIERES				
. CHARGES D'INTERETS	210 569 129,40	-	210 569 129,40	209 510 440,60
. PERTES DE CHANGE	6 121 804,46	-	6 121 804,46	945 483,32
. AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 551 128,62	-	1 551 128,62	2 208 646,84
. DOTATIONS FINANCIERES	816 074,51	-	816 074,51	115 395,98
TOTAL V	219 058 136,99	-	219 058 136,99	212 779 966,74
VI - RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)			-62 120 418,26	-51 476 634,20
VII - RESULTAT COURANT (III+VI)			259 811 488,78	267 505 649,24
VIII - RESULTAT COURANT (Report)			259 811 488,78	267 505 649,24
IX - PRODUITS NON COURANTS				
. PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION	1 163 845 716,32	-	1 163 845 716,32	1 140 095,80
. SUBVENTION D'EQUILIBRE	-	-	-	-
. REPRISES SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-
. AUTRES PRODUITS NON COURANTS	119,49	294 997,55	295 117,04	199 958,48
. REPRISES NON COURANTES TRANSFERTS CHARGES	9 498 457,51	-	9 498 457,51	894 644,76
TOTAL VIII	1 173 344 293,32	294 997,55	1 173 639 290,87	2 234 699,04
IX - CHARGES NON COURANTES				
. VNA DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES	919 874 192,65	-	919 874 192,65	853 484,84
. SUBVENTIONS ACCORDEES	-	-	-	-
. AUTRES CHARGES NON COURANTES	20 657 451,40	700 000,54	21 357 451,94	8 137 333,79
. DOTATIONS NON COURANTES AUX AMORT. & PROV.	39 089 643,96	-	39 089 643,96	8 257 392,78
TOTAL IX	979 621 288,01	700 000,54	980 321 288,55	17 248 211,41
X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			193 318 002,32	-15 013 512,37
XI - RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)			453 129 491,10	252 492 136,87
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	55 404 794,00	-	55 404 794,00	64 730 892,00
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)			397 724 697,10	187 761 244,87
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			8 491 935 121,32	6 286 515 137,09
XV - TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			8 094 210 424,22	6 098 753 892,22
XVI - RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			397 724 697,10	187 761 244,87

- (1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial; augmentation (+); diminution (-)
 (2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 01^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Aux actionnaires de la Société Label Vie S.A.
Angle Av Mehdi Ben Barka et Av Annakhil,
Espace Les Lauriers, Hay Riad
Rabat – Maroc

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Label Vie S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **KMAD 1 951 533** dont un bénéfice net de **KMAD 397 725**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Label Vie S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport

1

Evaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière

Risque identifié	Réponse d'audit
La société dispose d'un nombre important des contrats d'achats signés avec les fournisseurs comprenant des opérations de marge arrière (coopération commerciale, droits d'ouvertures, droits de rénovation,...) dont le calcul est basé sur les quantités achetées ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression des volumes d'achats; Compte tenu du grand nombre de contrats et des spécificités propres à chaque contrat, la correcte évaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière au regard des dispositions contractuelles et des volumes d'achats constituent un point clé de l'audit.	Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par la société sur le processus d'évaluation et de comptabilisation des opérations de marge arrière, apprécié leur conception et leur application et testé que ces contrôles ont fonctionné efficacement sur la base d'un échantillon de contrats. Nos autres travaux ont notamment consisté pour un échantillon de marge arrière à : - rapprocher les données utilisées dans le calcul des opérations de marge arrière avec les conditions commerciales figurant dans les contrats signés avec les fournisseurs ; - comparer les estimations faites au titre de l'exercice précédent avec les réalisations effectives correspondantes afin d'évaluer la fiabilité du processus d'estimation; - rapprocher les volumes d'affaires retenus pour calculer le montant des opérations de marge arrière attendu au 31 décembre 2022 avec les volumes d'affaires enregistrés dans les systèmes des achats de la société ; - réaliser des procédures analytiques substantives sur les évolutions des opérations de marge arrière.

Titres de participation

Risque identifié	Réponse d'audit
Au 31 décembre 2022, la valeur nette comptable des titres de participation détenus par la société Label Vie s'élève à KMAD 2 448 555. Ces titres sont comptabilisés au coût historique d'acquisition. La société procède à chaque clôture annuelle à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre. En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée. L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clés d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction.	Au 31 décembre 2022, la valeur actuelle des titres de participation de la société Label Vie a été déterminée sur la base des éléments historiques. Pour apprécier le caractère raisonnable de cette valeur actuelle, nous nous sommes assurés que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités compte tenu des rapports des commissaires aux comptes de ces entités et que les calculs arithmétiques sont corrects.

2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus

3

d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société Label Vie SA a procédé à la création de la société TERRAMIS SPI-RFA. La participation de Label Vie s'élève à un montant de KMAD 1 072 049 pour un pourcentage de détention de 94%.

Fait à Rabat, le 04 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Horwath Maroc Audit

World Conseil & Audit

HORWATH MAROC AUDIT
Tél: 05 37 77 46 70 / 71
Fax: 05 37 77 46 76
11, Rue Al-Mansourat, Appt. N°6,
Agdal - Rabat

World Conseil & Audit
Tél: 05 37 77 46 70 / 71
Fax: 05 37 77 46 76
11, Rue Al-Mansourat, Appt. N°6,
Agdal - Rabat

Adib BENBRAHIM
Associé

Omar Sekkat
Associé

4